



Habitat. La maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme



Le secret d'une maison à énergie positive, c'est d'abord une coque parfaitement hermétique, selon Sandrine Cassaigne, la cogérante de l'entreprise de construction CLG.

Deux entreprises briochines (CLG et IEL) ont uni leurs compétences afin de donner naissance à des maisons à énergie positive ; des bâtiments ou la consommation énergétique est supérieure à la consommation. Comme à Étables-sur-Mer.

En apparence, elles ressemblent à n'importe quelle maison de lotissement : trois chambres, un garage, un grand séjour et un petit jardin. En apparence seulement. Car les deux bâtiments récemment conçus et construits par les entreprises briochines IEL et CLG, dans le lotissement du Carré Matisse, à Étables-sur-Mer, possèdent un atout que les autres n'ont pas : ce sont des habitations à énergie positive. « Ce que nous produisons proprement ici, nous le consommons. Et nous en faisons également profiter les voisins », vante Sandrine Cassaigne, la cogérante de CLG, société spécialisée dans la construction, la

renovation et les extensions depuis 28 ans.

Des maisons hyperhermétiques

Depuis plusieurs années, cette titulaire d'un DUT génie civil était habituée à construire des maisons « chauffées par le soleil et hyperhermétiques ». Des habitations dans lesquelles le chauffage ne fonctionne pas plus de deux mois par an, au moment le plus froid de l'hiver. « Concevoir des bâtiments basse consommation, nous savons le faire. Avant que cela ne devienne la norme, nous avions fait labelliser 80 maisons BBC. Et à l'époque où mon père dirigeait l'entreprise, il faisait déjà très attention à ce qu'il n'y ait pas de déperdition d'énergie, ni de fuite de chaleur dans une maison », indique Sandrine Cassaigne.

Les panneaux remplacent le toit

Seulement, produire de l'énergie, ce n'est le métier d'aucun des 28 salariés de CLG. Afin de passer du bâtiment BBC au bâtiment à énergie positive, la dirigeante du constructeur de maisons est donc allée chercher un voisin : l'entreprise IEL, installée à 500 mètres de la sienne, derrière la gare de Saint-Brieuc. Spécialisés depuis 2004 dans les énergies renouvelables, et plus parti-

culièrement le photovoltaïque, les salariés d'IEL étaient, eux, plus habitués à travailler sur des bâtiments industriels ou agricoles.

« D'habitude nous posons les panneaux sur un support. Mais dans le cas de ces maisons, les panneaux (*) remplacent la couverture et doivent assurer l'étanchéité », détaille Pierre Picot, le patron d'IEL.

Un investissement rentabilisé au fil des années

L'an passé, la collaboration entre les deux entreprises a donné naissance à une première maison à énergie positive. Depuis, quatre autres sont sorties de terre, dont deux à Étables-sur-Mer.

« Bien sûr, le coût de la maison est plus élevé avec les panneaux photovoltaïques. Mais, sur 20 ans, grâce à la revente d'énergie, l'investissement est largement remboursé », plaide Sandrine Cassaigne, déjà tournée vers 2020.

À cette date, les maisons à énergie positive ne seront sans doute plus l'exception, mais la règle pour tout bâtiment neuf. « C'est ce que prévoit le Grenelle de l'environnement », précise la cogérante de CLG.

▼ * Ces panneaux sont des tuiles solaires fabriquées par la société coopérative SCNA Solor (Orne).